

Action zone



Publication trimestrielle du PNUE DTIE

Programme ActionOzone sous l'égide du Fonds Multilatéral

Bulletin d'information sur la protection de la couche d'ozone et la mise en œuvre du Protocole de Montréal

ISSN 1020-1602

Point de vue

Les défis qui se profilent après la XIII^{ème} Réunion des Parties



M Hossein Moeini, Premier Secrétaire, Mission Permanente de la République Islamique d'Iran, New York

Avec des obligations échéant en 2010, les années à venir seront cruciales pour les pays en développement qui s'efforcent de respecter les exigences du Protocole de Montréal (PM). La disponibilité de moyens financiers et d'une aide technique adéquats seront un facteur capital pour permettre à ces pays d'atteindre leurs

objectifs. Il est clair que le prochain réapprovisionnement du Fonds Multilatéral (FM) est capital pour les pays soumis à l'Article 5.

Les prochaines négociations concernant le réapprovisionnement du FM doivent tirer des leçons du passé pour aborder les difficultés des pays en développement. Sans une aide financière et technique conséquente, il est difficile, voire impossible, aux pays soumis à l'Article 5 d'adapter leurs infrastructures.

L'apparition quasi quotidienne de nouvelles alternatives aux CFC est une lourde charge, notamment pour les PME qui subissent ces changements. Tenant compte du calendrier de conformité des pays soumis à l'Article 5, le prochain réapprovisionnement devrait se baser sur une solide évaluation des besoins de ces pays. Le récent rapport du TEAP lors de la réunion du groupe de travail à composition non-limitée (OEWG) concernant la relation entre l'offre des HCFC et l'augmentation de leur prix ces 5 prochaines années donne un nouveau point de vue sur ce problème.

La proposition de la Commission Européenne d'une étude sur les HCFC n'a pas avancé. Ceci est regrettable mais montre combien il est important de mettre au point des alternatives aux HCFC respectueuses de l'environnement, abordables, disponibles, accessibles, sûres et rentables. L'applicabilité sur le long terme de ces alternatives doit être assurée aux pays soumis à l'Article 5. Sans cette garantie, l'accord sur une élimination accélérée des HCFC semble prématuré.

Les pays en voie de développement

Sommaire

Point de vue	1
Nouvelles des agences internationales	2
Tech-Infos	3
Journée internationale de l'Ozone	4
Réunions/Ateliers /Conférences	5
Nouvelles mondiales	6
XIII ^{ème} Réunion des Parties	7
Nouvelles des réseaux	9
Web Watch	9
L'Entretien Bureau National Ozone	10
Prochaines Réunions	10
Statut des ratifications	10
Nouvelles publications	10

souhaitent sincèrement que la mise en œuvre du Protocole de Montréal continue avec succès. Je crois que cela pourrait se réaliser plus aisément si l'on continue à prendre en considération les préoccupations légitimes des Parties, notamment celles des pays en développement.

L'Iran préside actuellement le G77/Chine

Réapprovisionnement du Fonds Multilatéral : la XIII^{ème} réunion des Parties finalise le plan

Des hauts représentants gouvernementaux de plus de 100 pays se sont réunis dans la magnifique et luxuriante ville de Colombo pour réaffirmer leur engagement à protéger la couche d'ozone (XIII^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal, 15-19 octobre 2001). Ce fut le premier rassemblement international après les événements du 11 septembre et symbolisa la solidarité de la communauté environnementale suite à la menace terroriste.

L'une des principales décisions adoptées lors de cette réunion concerne le mandat pour l'étude du réapprovisionnement du Fonds Multilatéral pour 2003-05, négocié par un groupe de contact, présidé par le Brésil, composé de 16 Parties.

Un groupe de travail spécial a été créé.

Il collaborera avec le Groupe de l'évaluation technique et économique (TEAP) pour étudier le réapprovisionnement 2003-05 du FM. Ce groupe de travail se réunira lors de la XXII^{ème} réunion du Groupe de travail à composition non-limitée ; il transmettra au TEAP les premiers commentaires et conseils sur les analyses de sensibilité.

Les Parties ont également décidé de mener une étude d'évaluation indépendante sur la gestion du mécanisme financier du PM d'ici 2004.

Des décisions ont été prises sur trois aspects concernant les nouvelles SAO : les procédures d'évaluation du potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone des nouvelles substances susceptibles d'endommager la couche d'ozone, les

procédures accélérées pour ajouter de nouvelles substances au Protocole de Montréal et un avertissement concernant l'utilisation de bromure de n-propyle (nPB).

Dix décisions ont été adoptées concernant la non-conformité de pays à économie en transition et, pour la première fois, de pays en développement.

D'autres décisions ont été adoptées concernant les autorisations de nomination pour les utilisations essentielles pour huit Parties ; la production d'inhalateurs à doseur ; une étude supplémentaire sur la coordination de production des CFC pour ces inhalateurs ; et les procédures pour solliciter une dérogation pour usage d'importance critique de bromure de méthyle.

Rapport complet sur :
www.unep.org/ozone

Nouvelles des agences internationales



Secrétariat du Fonds

La XXXIV^{ème} Réunion du Comité Exécutif (juillet 2001) a approuvé US\$55.9 millions pour la période 2002–03. Les agences

d'exécution se sont réunies en septembre pour discuter du cadre des avant-projets des plans d'activités 2002–03 en tenant compte de la contribution des pays soumis à l'Article 5.

Sur l'invitation du gouvernement turc, le Président et le Vice-Président du Comité Exécutif et le Chef du Secrétariat se sont rendus en Turquie les 24–25 septembre 2001. Le Secrétariat a également participé à de nombreuses réunions, notamment celles du Réseau Africain (réunion commune) (Namibie), du Réseau d'Asie du Sud (Bangkok) et du Réseau d'Asie du Sud et du Pacifique (Hanoi).

Contact : Dr Omar El Arini, Secrétariat du Fonds Multilatéral, 1800 McGill College Avenue, 27th Floor, Montréal, Québec H3A 3JC, Canada, tél : +1 514 282 1122, fax : +1 514 282 0068, e-mail : secretariat@unmfs.org, www.unmfs.org



PNUE DTIE

L'approbation du Programme de pays (PP) de la République populaire démocratique du Laos lors

de la XXXIV^{ème} Réunion de l'Ex-Com porte à 82 le nombre de PP soutenus par le PNUE.

Des ateliers de formation des formateurs ont été organisés pour les douaniers (Népal) et les techniciens frigoristes (Mongolie). Le PNUE DTIE a également organisé une réunion sur les choix technologiques conformément aux Protocoles de Montréal et de Kyoto (Bangkok) et assisté à la Conférence internationale sur la gestion des frigorigènes et les technologies de destruction des CFC (Croatie).

Nouvelles publications : *Customs Training Manual* ; *Methyl Bromide Technology Sourcebook* ; *Two Challenges, One Solution* brochure abordant les technologies qui protègent la couche d'ozone et atténuent le changement climatique ; et un supplément spécial : *Commerce illégal des SAO*. Nouvelles des réseaux, voir page 9.

Contact : M Rajendra M. Shende, PNUE DTIE, 39–43 quai André Citroën, 75739 Paris Cedex 15, France tél : +33 1 44 37 14 50, fax : +33 1 44 37 14 74, e-mail : ozonaction@unep.fr, www.unepdtie.org/ozonaction



Secrétariat de l'Ozone du PNUE

Le Secrétariat de l'Ozone a collaboré avec les bureaux régionaux du PNUE pour soutenir les cérémonies mondiales de la Journée de l'Ozone du 16 septembre 2001 (voir page 4). Des communiqués de presse, trois différentes affiches et le Calendrier Ozone 2002 ont été distribués, avec un message du Secrétaire Général des NU.

Le Secrétariat a organisé avec succès la XIII^{ème} Réunion des Parties. Il a également participé à d'autres réunions comme celles du Réseau Africain (Namibie), du Groupe de l'évaluation des impacts environnementaux du PNUE (Inde) et des Effets conjugués de l'appauvrissement de l'ozone et des changements climatiques sur la santé (Italie).

Contact : M Michael Graber, UNEP Ozone Secretariat, P.O. Box 30552, Nairobi, Kenya, tél : +254 2 623 885, fax : +254 2 623 913/623601, e-mail : michael.graber@unep.org, www.unep.org/ozone



PNUD

Le PNUD a déboursé US\$41.6 millions en fonds et

achevé des projets qui ont permis d'éliminer 5 667 tonnes PAO. Le PNUD remercie ses collègues de l'UNOPS dont l'intense travail a permis de réaliser cet effort exceptionnel. De même à l'Ex-Com, l'agence a reçu US\$16.2 millions pour l'approbation de projets visant à éliminer 2 040 tonnes PAO dans les secteurs des aérosols, mousses, réfrigération et bromure de méthyle. Une approbation remarquable concerne un programme pluriannuel pour éliminer, au Liban, l'utilisation de bromure de méthyle dans la production de légumes, fleurs coupées et tabac.

Le personnel a fait ses adieux à son dirigeant, Frank Pinto, promu coordinateur exécutif du PNUD FEM et à Cecilia Corpus (Philippines) partie en retraite anticipée. Dominique Kayser (Canada) remplace Mme Corpus comme coordinateur de programme (Afrique, Caraïbes, Moyen Orient et projets sur le bromure de méthyle).

Contact : Dr Suely Carvalho, UNDP, 304 East 45th Street, Room 9108, New York, NY 10017, USA tél : +1 212 906 6687, fax : +1 212 906 6947 e-mail : suely.carvalho@undp.org, www.undp.org/seed/eap/montreal



ONUDI

Lors de la XXXIV^{ème} Réunion de l'Ex-Com, 38 projets de l'ONUDI ont été approuvés pour les

secteurs des mousses, fumigants, agents de transformation, réfrigération et solvants. Ces projets couvrent le globe : Brésil, Chine, Inde, Iran, Jordanie, Liban, Malaisie, Maroc, Ouganda, Syrie, Uruguay, Venezuela, Yémen et Yougoslavie.

L'ONUDI mettra directement en oeuvre les projets cités ainsi que deux projets bilatéraux parrainés par l'Italie. Ces derniers concernent un projet de réfrigération (Yougoslavie) et un autre sur le BM (Roumanie).

L'ONUDI est heureuse d'annoncer l'approbation des Plans de Gestion des Frigorigènes pour Oman et le Qatar et un atelier au Burkina Faso destiné à sensibiliser à l'usage de bromure de méthyle dans la culture du tabac.

Contact : Mme H. Seniz Yalcindag, UNIDO, P.O. Box 300, A-1400 Vienne, Autriche, tél : +431 26026 3782, fax : +431 26026 6804, e-mail : yalcindag@unido.org, www.unido.org



Banque Mondiale

Après avoir été reporté pendant des années, le Plan pour le secteur de la réfrigération en Turquie a

finallement été approuvé de principe lors de la XXXIV^{ème} réunion de l'ExCom (financement fixé à US\$9 millions). Il permettra d'éliminer 1 934 tonnes PAO.

US\$2.6 millions ont été approuvés pour les secteurs de production et consommation de halons en Inde. Le Plan indien d'élimination des halons prévoit la fermeture des installations de production de halons, soit deux usines totalisant 600 tonnes PAO.

L'ExCom a approuvé US\$10.1 millions pour des projets d'investissement en Chine, Colombie, Inde, Malaisie et Mexique visant à éliminer 1 099,2 tonnes PAO dans les secteurs des mousses, réfrigération (climatisation automobile), halons et agents de transformation. Les fonds approuvés couvriront également la préparation de projets en Chine et le renforcement institutionnel en Jordanie.

Contact : M. Steve Gorman, World Bank, 1818 H. Street, N.W. Washington D.C. 20433, USA, tél : +1 202 473 5865, fax : +1 202 522 3258, e-mail : sgorman@worldbank.org, www.esd.worldbank.org/mp/

TECH[©]INFOS

Le PNUE DTIE vous remercie de lui faire parvenir des informations du secteur industriel et mentionnera le maximum de nouvelles technologies et nouveaux produits dans ce bulletin.

AEROSOLS

Bouffée d'air frais : nouveau brevet pour des inhalateurs sans CFC

L'Office des brevets américain (US Patent and Trademark Office) a accordé un brevet pour un inhalateur à doseur pressurisé utilisant de l'eau comme agent stabilisant et fonctionnant sans CFC.

Le brevet, propriété d'Aeropharm Technology Inc, concerne la technologie d'élaboration d'un aérosol compatible avec de nombreux médicaments. Cette société souhaite proposer cette technologie à un groupe pharmaceutique sur une base contractuelle.

Selon Aeropharm, ce brevet couvrira la formulation et la stabilisation des produits pharmaceutiques destinés à l'appareil respiratoire sans recourir aux CFC. Ces appareils utiliseront des propulseurs sans CFC comme les HFA-134a et HFA-227 (les HFA étant des HFC).

Contact : Lex Adjei, Aeropharm Technology,
e-mail : ladjei@kospharm.com,
www.aeropharm.com

HALONS

Ré-utilisation en Chine—Récupération de halons à Guangdong

La province chinoise de Guangdong construira son premier centre de récupération et de recyclage de halons à Shawan, Panyy. RemTec International Pty Ltd., (Australie), a annoncé son intention de participer au projet approuvé par le gouvernement chinois début 2001.

L'année dernière, General Machinery Development Company (Hong-Kong), DASCEM Pty, Ltd et RemTec ont convenu de fournir et installer le premier centre-pilote de recyclage de halons à Guangdong. Ce projet sera administré par l'Administration d'état pour la protection de l'environnement et le ministère de la sécurité publique.

RemTec a souligné que tous les halons seraient testés selon les spécifications ISO et conservés en sécurité dans des réservoirs de stockage jusqu'à leur ré-intégration dans les systèmes chinois de protection anti-incendie.

Contact : Richard Marcus, RemTec,
e-mail : richard.marcus@remtec.net

Nouvelle banque de halons opérationnelle en Espagne

Une nouvelle banque de halons a été créée en Espagne pour les utilisations essentielles nationales et internationales. LPG Técnicas en Extinción de Incendios S.A. gère et exploite cette banque qui stocke en partie du Halon-1301 issu de la récupération et du recyclage des systèmes espagnols de protection anti-incendie.

Les halons stockés destinés aux utilisateurs essentiels à l'échelle internationale subiront un test chromatographique que réalisera le Conseil supérieur de la recherche scientifique (CSIC).

Contact : Santiago Rovira, LPG,
e-mail : srovira@lpg.es, www.lpg.es

BROMURE DE METHYLE

Nouveau moyen de combattre les nématodes : les gousses

Les chercheurs du service de recherche agricole (ARS) de l'USDA et de l'Université de Géorgie ont annoncé que l'incorporation dans le sol d'un mélange de gousses de légumineuses séchées permet d'éliminer les nématodes attaquant les racines des végétaux (vers ronds) qui affectent généralement les cultures d'arachides, soja, coton et tabac dans le sud. Les chercheurs ont mené des tests sur 18 espèces différentes de légumineuses au Bureau de conservation des ressources génétiques végétales de l'ARS, Griffin, Géorgie, incluant des gousses de canavalia, chanvre Sunn et séné.

Selon l'ARS les tests montrent que ce

mélange ajouté à de la terre de rempotage a réduit de 67 à 89% le nombre de nématodes gallicoles sur les racines de plants de tomates comparé aux plants témoin. Les gousses de canavalia ont été les plus efficaces contre l'action des nématodes.

Contact : Jan Suszkiw, ARS,
e-mail : jsuszkiw@ars.usda.gov

TechInfo
a été rédigé par Suresh Raj

La Communauté du Protocole de Montréal pleure Linda Gronlund



La XIIIème réunion des Parties a fait part du décès prématuré de Mme Linda Gronlund (Suède) lors des événements du 11 septembre. Linda était consultante au Comité

des choix techniques pour la réfrigération et avait participé activement aux questions relatives au recyclage du CFC-12 des systèmes de climatisation automobile, à l'élimination du CFC-12 et à la transition vers le HFC-134a ainsi qu'aux travaux menés pour réduire les émissions et remplacer le HFC-134a. Sa contribution à la protection de la couche d'ozone et ses qualités personnelles vont grandement nous manquer.

Plan novateur pour le secteur de la réfrigération en Turquie

Un plan novateur pour le secteur turc de la réfrigération a été approuvé de principe lors de la XXXIVème réunion de l'ExCom. Ce plan, approuvé pour US\$9 millions, permettra à la Turquie d'achever, d'ici 2006, l'élimination des CFC importés. Bien que la Turquie dispose déjà d'un système d'importation et de surveillance, ce plan le renforcera. Il apportera aussi au gouvernement une flexibilité pour

planifier à long terme et renforcera sa structure réglementaire pour soutenir les activités d'élimination. Le plan met l'accent sur le recyclage, sur la formation avec la mise en place de programmes de recyclage et sur les possibilités de récupération pour les utilisateurs finaux.

Contact : Fatma Can, BNO, Turquie,
tél : +90 312 287 99 63

Sauvez nO₃tre ciel, protégez-vous, protégez la couche d'ozone



Journée internationale de l'Ozone 16 septembre 2001

Kofi Annan, Secrétaire Général des NU a déclaré: « la communauté internationale peut appeler les moyens d'action, les esprits créateurs et la volonté politique à s'attaquer aux principaux problèmes qui menacent l'environnement ». Lors de la Journée internationale de l'Ozone, des personnes du monde entier ont collaboré pour défendre cet idéal avec diverses initiatives originales.

Le PNUE Paris et l'UNESCO ont tenu une conférence de presse à l'occasion du vernissage de l'exposition de dessins d'enfants consacrée à la Journée de l'Ozone. Ces dessins sur la protection de l'ozone ont été exposés les 6-16 septembre 2001 à l'UNESCO.

D'autres pays ont commémoré la journée de l'Ozone:

Caraïbes : chanson sur l'ozone sur air de calypso

Pour célébrer la Journée de l'Ozone, les pays anglophones des Caraïbes ont réalisé une chanson et une vidéo. Sur un air de calypso, la chanson délivre un puissant message sur la protection de l'ozone. Elle sera distribuée dans la région.



Jamaïque : des jeux-concours sur les ondes radiophoniques

Pendant une semaine, un jeu radiophonique sur la protection de l'ozone a été organisé à l'occasion de la Journée de l'Ozone. Le BNO a coordonné d'autres actions comme une exposition et un atelier sur les alternatives au bromure de méthyle.

Autre contribution des media : publication dans les journaux d'une chronique sur l'appauvrissement de l'ozone et du Programme de Pays de la Jamaïque en double page.



Swaziland : émission nationale

En vue de sensibiliser davantage au problème de l'appauvrissement de l'ozone, l'autorité chargée de l'environnement au Swaziland a diffusé sur une chaîne nationale la vidéo du PNUE DTIE: «La protection de la couche d'ozone : chaque initiative compte».

Philippines : sensibilisation à l'école

La Journée de l'Ozone aux Philippines a donné lieu à une conférence sur l'état actuel de la couche d'ozone, à des banderoles «Sauvons notre ciel» dans les Bureaux du gouvernement et à l'expression publique du souhait gouvernemental de mettre au rebut les appareils nocifs pour l'ozone. Le gouvernement a également entrepris

d'intégrer dans les programmes scolaires des écoles primaires et secondaires des sujets liés à la protection de l'ozone.

Emirats Arabes Unis : Journée de l'ozone tous les jours

A Abu Dhabi, des brochures et des dépliants ont été distribués sur la Corniche et les résultats d'un concours de maquettes et d'affiches ont été exposés pour commémorer cette Journée. L'autorité chargée de la recherche sur l'environnement et du développement de la faune et de la flore (ERWDA) a encouragé les élèves à utiliser, dans la vie quotidienne, des produits inoffensifs pour l'ozone.

La ville de Dubaï a recommandé aux entreprises d'adopter des produits et procédés de substitution inoffensifs pour l'ozone. La municipalité prépare actuellement avec les entreprises et le personnel un programme stratégique d'action pour éliminer les SAO.

Sénégal : Journée de l'Ozone à Fatick

Le Sénégal a profité de la Journée de l'Ozone pour honorer les techniciens d'entretien des appareils de réfrigération qui viennent de terminer un atelier de travail intitulé «bonnes pratiques en matière de réfrigération». Le premier prix a été décerné à M Arouna Sow, Président de l'association des techniciens frigoristes

Roumanie : affiches et cartes de vœux

A l'occasion de la Journée de l'Ozone, le BNO de Roumanie a imprimé des affiches et des cartes de vœux avec des messages de protection de l'ozone destinées au grand public.



Togo : le biais de l'écriture

Les actions de sensibilisation à l'ozone ont été couronnées par la distribution gratuite de stylos portant le message «Sauvons la couche d'ozone».

Trinité-et-Tobago : l'histoire de l'ozone

Les responsables de l'ozone de Trinité-et-Tobago ont présenté aux écoles du pays «l'histoire de l'ozone», brochure du PNUE.

Malaisie : autocollants pour voitures et engagements

A l'occasion de la Journée de l'Ozone des autocollants « Sauvons notre ciel, diminuons la radiation UV, non aux CFC » ont été créés. Cet autocollant figurera bientôt dans les ateliers de maintenance de climatiseurs automobiles et les automobiles avec climatiseur fonctionnant au R-12. Le BNO a conçu une maquette de poster. Le Ministre de l'environnement malais a approuvé un programme d'engagement des entreprises qui commencera par financer les secteurs bénéficiaires.

Arménie : table ronde

A l'occasion de la Journée de l'Ozone, le Ministre de l'environnement a organisé une table ronde sur les questions liées à la protection de l'ozone à laquelle ont participé des universitaires, des ONG environnementales et des media. Le rôle de l'Arménie en matière de recherche sur la protection de l'ozone est important, le laboratoire Hamberd faisant partie du Réseau mondial de surveillance de la couche d'ozone.

Yémen : ouvrages de sensibilisation

Le Bureau Ozone a présenté de nombreux ouvrages de sensibilisation à l'ozone dont certains soulignent les efforts mondiaux pour stopper les émissions. Des affiches, autocollants, brochures, horloges murales, bloc-notes et exemplaires du Journal saisonnier de l'Ozone ont également été exposés.



D'autres pays ont mené des actions commémoratives : Argentine, Bahreïn, Barbade, Bolivie, Canada, Chine, Inde, Kenya, Malaisie, Népal, Singapour et Swaziland.

REUNIONS/ATELIERS/CONFERENCES

Formation des douaniers en Chine : partage de compétence pour stopper le commerce illégal

58 douaniers, hauts fonctionnaires et autres parties impliquées ont participé à un atelier de formation des douanes de trois jours à Hangzhou (Chine) en août dernier. L'atelier, financé par la Banque Mondiale et organisé par l'Administration d'Etat sur la Protection de l'Environnement (SEPA) en consultation avec le PNUE DTIE et d'autres partenaires locaux, a étudié les réglementations nationales et les systèmes de licences d'importation/exportation de SAO.



Participants à l'atelier de formation des douanes à Hangzhou, Chine.

Lors de la formation, des sessions-débats et des travaux pratiques (manipulation d'appareils permettant d'identifier des SAO) ont été organisés. Des appareils d'identification de SAO et des conteneurs de SAO étaient disponibles pour démonstration. De hauts responsables gouvernementaux ont assisté aux séances d'ouverture et de clôture.

Les participants ont porté un vif intérêt au Manuel de Formation des Douanes du PNUE. Les responsables chinois en attendent la version traduite prévue dans le cadre du projet d'application du PNUE sur la formation politique des autorités locales.

Contact : Liu Yi, BNO, Chine,
e-mail : nepafeco@public.bta.net.cn

Réfrigération à la Grenade : atelier de formation sur les pratiques inoffensives pour l'ozone

L'atelier de « formation des formateurs » organisé à Saint George's (Grenade, 4-10 août 2001) a porté sur les bonnes pratiques en matière de réfrigération. Élément crucial du Plan de Gestion des Frigorifères de la Grenade, l'atelier a appris à 17 formateurs comment réduire la consommation de CFC dans les secteurs de la réfrigération et la climatisation, et

comment aider le pays à respecter le calendrier d'élimination des CFC prévu par le Protocole de Montréal. Les formateurs formés instruiront 50 autres techniciens chargés de l'entretien des secteurs grenadins de la réfrigération et de la climatisation.

Au cours de l'atelier, des démonstrations pratiques ont permis de manipuler de vrais appareils de récupération et de recyclage et des climatiseurs devant être réparés ou entretenus.

L'atelier a recommandé de créer une association industrielle, d'instaurer un système de licences d'importation/exportation et d'adopter un code de bonnes pratiques en matière de réfrigération.

Contact : John Auguste, BNO, la Grenade,
e-mail : psworks@caribsurf.com

Formation des douanes au Burkina Faso

Bien que le Burkina Faso ne produise ni n'exporte des SAO, la réglementation des importations constitue toujours un sérieux problème et la formation des douaniers est capitale. Ainsi, le Ministère burkinabé de l'Eau et de l'Environnement a organisé, conjointement avec Environnement Canada et l'Organisation Mondiale des Douanes, un atelier pour élaborer une méthodologie de formation pour former les douaniers au contrôle des importations de SAO (21-23 Août 2001).

L'atelier a été l'occasion d'un échange positif d'idées et d'informations et de nombreuses recommandations en sont ressorties : introduction d'un système de licence d'importation/exportation pour les SAO ; création de centres de récupération de SAO à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; coopération accrue entre responsables gouvernementaux, autorités sanitaires, chercheurs, policiers, utilisateurs de SAO et le BNO ; harmonisation de la législation et de la formation dans les pays africains.

Contact : Victor Yameogo, BNO, Burkina Faso,
e-mail : yam.tv@fasonet.bf, www.ozone2000.bf

Synchronisation : le PNUE intègre une stratégie de formation

La réunion organisée conjointement par le PNUE DTIE et la Division des Conventions Environnementales (DEC) le 1er octobre 2001 avait pour but d'harmoniser la formation des douanes. Les Accords Multilatéraux Environnementaux avec des conséquences commerciales impliquent une approche

unifiée de la formation des douanes. La réunion a donc abordé la mise en oeuvre d'un cadre de travail en ce sens (mise en place prévue : 2003).

Ont assisté à cette réunion des représentants de la Convention de Bâle, de l'Organisation Mondiale des Douanes, du Secrétariat par intérim des Conventions de Rotterdam et Stockholm, de la Convention CITES, du Programme ActionOzone et de la DEC. A son issue, il a été demandé que PNUE DTIE élabore un programme de travail pour 2002 ; qu'un « facilitateur » collabore avec les Secrétariats pour identifier leurs besoins ; qu'un groupe spécial de formateurs soit formé à cette nouvelle approche ; et qu'une force de travail destinée à réviser régulièrement le processus soit créée.

Contact : Atul Bagai, PNUE DTIE,
e-mail : atul.bagai@unep.fr

Alternatives aux gaz fluorés à effet de serre : ouverture d'un nouveau centre de recherche au Japon



Le National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST), nouvel organisme public de recherche, a ouvert le 1er avril 2001.

Le « centre-f » de l'AIST étudiera et proposera des nouvelles technologies alternatives aux gaz fluorés à effet de serre. Les alternatives retenues seront sélectionnées selon une évaluation scientifique de l'effet de serre et des propriétés physiques des composés fluorés basée sur une norme internationale.

A cette fin, on utilisera une nouvelle chimie du fluor et une chimie informatisée, qui permettront de découvrir les meilleures structures moléculaires et les voies de synthèse les plus appropriées.

Contact : M. Yamabe, Directeur, f-center, AIST,
e-mail : m-yamabe@aist.go.jp


NOUVELLES MONDIALES
La Nouvelle-Zélande signe l'Amendement de Beijing

En signant l'Amendement de Beijing au Protocole de Montréal, la Nouvelle-Zélande a franchi une étape supplémentaire dans la protection de la couche d'ozone. Cet amendement ajoute une SAO, le bromochlorométhane, à la liste des substances réglementées par le Protocole. Autrefois très utilisé comme produit extincteur et anti-explosif, le bromochlorométhane a été abandonné en Nouvelle-Zélande en raison de sa toxicité.

L'amendement étend également les restrictions sur le commerce des SAO avec les pays non-parties au Protocole, l'objectif de cette restriction étant d'inciter les pays non-parties à signer le Protocole. Bien que les effets de cet amendement soient limités en Nouvelle-Zélande, qui consomme peu de bromochlorométhane, sa signature montre clairement son engagement à rétablir la couche d'ozone. C'est l'un des premiers pays à avoir ratifié l'amendement, lequel n'entrera en vigueur que lorsque 20 pays l'auront ratifié.

Contact : David Evans, Ministère de l'Environnement, e-mail : im@mfe.govt.nz, www.mfe.govt.nz

Chine : élimination des SAO des climatiseurs automobiles et de l'atmosphère

Des représentants du gouvernement chinois ont récemment approuvé l'interdiction d'utiliser des frigorigènes à base de CFC dans les nouveaux systèmes de climatisation automobile. Le HFC-134a remplacera le CFC-12. Cette interdiction, annoncée en 1999, entrera en vigueur au 1er janvier 2002. Le gouvernement chinois envisage également d'élaborer des politiques réglementant les importations/exportations de véhicules climatisés contenant du CFC-12.

En attendant, la province du Zhejiang (Est de la Chine) a récemment annoncé qu'elle avait non seulement réduit sa consommation de SAO de 2 578 tonnes, mais qu'elle était également parvenue à réduire les SAO un an avant l'échéance fixée. Selon le Bureau pour la Protection de l'Environnement de cette province, 17 chaînes de production de halons ont été démantelées en 2000. Aujourd'hui, la production annuelle de halons de Zhejiang a été réduite à 4 942 tonnes.

Contact : Liu Yi, BNO, Chine
e-mail : nepafeco@public.bta.net.cn

Une province canadienne interdit les CFC dans les climatiseurs automobiles

Le Ministère de l'Environnement de l'Ontario a récemment annoncé son intention d'interdire l'utilisation de frigorigènes à base de CFC dans toutes les voitures, camions et bus, y compris les modèles antérieurs à 1996.

Le Gouvernement de la Province de l'Ontario, qui a abandonné en 1996 l'utilisation de CFC dans les systèmes de climatisation automobile des véhicules neufs, a annoncé l'interdiction de ces frigorigènes dans toute la province dès le 1er janvier 2002. Selon cette nouvelle réglementation, les frigorigènes des véhicules anciens devront être remplacés par des substances inoffensives pour l'ozone.

Contact : John Steele, Ministère de l'Environnement, Ontario,
tél : +1 416 314 6666, www.ene.gov.on.ca

Importations de climatiseurs d'occasion interdites au Nigeria

Le gouvernement nigérian a récemment publié, par l'intermédiaire du Ministère des Finances, une circulaire interdisant l'importation des réfrigérateurs et climatiseurs d'occasion renfermant des substances appauvrissant le couche d'ozone. Les douaniers ont déjà commencé à refuser des demandes d'importation de climatiseurs et réfrigérateurs d'occasion.

Contact : David Bola Omotosho, BNO, Nigeria,
e-mail : ozonenig@rosecom.net

Les SAO figureront sur le registre pan-européen des substances polluantes

Lors d'une réunion technique à Genève en juillet dernier, des pays européens ont envisagé des projets visant à créer un registre pan-européen des polluants industriels. Le nouveau registre des émissions et transferts de polluants sera basé sur l'inventaire américain des émissions toxiques et le registre européen des émissions de polluants (EPER). Elaboré en partie par la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies, le registre regroupera les 50 substances (incluant 3 SAO) répertoriées par l'EPER (opérationnel en 2003).

Contact : Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies,
e-mail : info.ece@unece.org, www.unece.org

Des exemptions prévues par l'US EPA pour l'élimination du bromure de méthyle

L'Agence américaine de Protection de l'Environnement (US EPA) a récemment édicté un règlement provisoire visant à modifier les réglementations portant sur l'élimination accélérée du bromure de méthyle (BM). Cet amendement dispense

provisoirement (jusqu'au 31 décembre 2002) l'élimination de la production et de la consommation des quantités de BM utilisées en quarantaine et pré-expédition. Suite aux commentaires publics, l'EPA a l'intention d'édicter un règlement définitif visant à prolonger l'exemption au-delà du 31 décembre 2002.

L'EPA envisage également de soumettre pour commentaire un nouveau règlement, en impliquant les parties intéressées, pour instaurer des exemptions au BM pour les utilisations critiques et d'urgence après l'élimination de la production et des importations prévue au 1er janvier 2005. Sans cette exemption, le BM utilisé en quarantaine et pré-expédition serait imputé sur les quotas de production et de consommation limités par la précédente réglementation qui représentent 50% de la base de référence pour 2001.

Contact : Tom Land, EPA,
e-mail : land.tom@epa.gov, www.epa.gov

*Les nouvelles mondiales
ont été rédigées par Atul Bagai*

Nouveau rapport détaillant le succès de l'élimination en Australie méridionale

Un article a récemment été publié sur l'élimination réussie des SAO en Australie méridionale grâce à une politique efficace instaurée au début des années 1990. Ce document analyse les points forts et les faiblesses des accords industriels volontaires.

Il en ressort que rationalisme économique et accords volontaires sont des moyens de contrôle efficaces qui doivent cependant être soutenus par une réglementation obligatoire, claire. Les principaux éléments et les bénéfices d'une bonne réglementation sont décrits : implication des parties prenantes dans les programmes de protection de l'ozone, octroi de « pouvoirs » à la législation, avec par exemple des poursuites judiciaires pour soutenir la conformité, information des propriétaires d'appareils de climatisation/réfrigération sur les pénuries imminentes de CFC, application assidue et équitable de la législation, instauration de bons programmes d'accréditation et actualisation des législations selon la situation de l'offre et de la demande des SAO.

Contact : Rob Middlin, Environment Protection Agency, e-mail : middlin.rob@saugov.sa.gov.au

XIII^{ÈME} RÉUNION DES PARTIES, 15–19 octobre 2001, Colombo, Sri Lanka



Extraits de l'allocution de M Shafqat Kakakhel, Directeur exécutif adjoint, PNUE, lors de la XIII^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal, Colombo, Sri Lanka, 18 octobre 2001

Au nom du Dr Klaus Töpfer, Directeur Exécutif du PNUE, je voudrais vous souhaiter la bienvenue à cette rencontre de haut niveau de la XIII^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal, ici, à Colombo, capitale de magnifique Sri Lanka. Tout d'abord, permettez-moi de féliciter le Sri Lanka d'accueillir cette XIII^{ème} Réunion des Parties. L'accueil chaleureux de son Gouvernement et les superbes infrastructures mises à notre disposition contribueront, j'en suis convaincu, au succès des réunions.

Le danger qui menace la couche d'ozone, qui nous préoccupe tous ici présents, sera plus long à éliminer que prévu. Malgré les efforts soutenus et couronnés de succès que vous avez entrepris ces 12 dernières années pour réduire la consommation de substances appauvrissant l'ozone, la couche d'ozone est encore appauvrie. L'Organisation Météorologique Mondiale, l'organe des NU chargé de surveiller l'état de la couche d'ozone, vient de publier une série de bulletins traitant du trou d'ozone antarctique de cette année. Le mois dernier, le trou était pratiquement aussi étendu que l'année dernière—le plus grand jamais observé.

Le délai de grâce de dix ans accordé aux pays en voie de développement pour leur permettre de respecter les mesures de contrôle stipulées par le Protocole de Montréal a expiré en 1999. A présent, ces pays sont engagés dans un plan d'élimination. Leur production et

consommation de CFC ont dû être gelées entre juillet 1999 et juin 2000. La consommation globale des pays en voie de développement a donc chuté par rapport au niveau de base et la plupart des pays ont effectivement réduit leur production et consommation de SAO. Je tiens à les féliciter pour leurs performances et les prie de poursuivre leurs efforts.

Cependant, la situation de certains petits pays nous préoccupe. Selon les données sur la production et consommation de CFC rapportées au Secrétariat puis révisées par le Comité d'Application, 25 pays en voie de développement sur les 136 Parties ont augmenté leur consommation en 1999 et un pays a augmenté sa production. C'est inquiétant.

Une analyse a montré qu'au cours des prochaines années, la production de CFC, dans la limite actuellement autorisée par le Protocole de Montréal, dépassera amplement la consommation autorisée ou la consommation vraisemblable. L'offre de CFC sera alors bien supérieure à celle des alternatives. Si cette situation persiste, l'élimination des CFC pourrait s'avérer difficile dans les pays en voie de développement. Même les industries qui se sont reconverties aux technologies inoffensives pour l'ozone pourraient utiliser des CFC moins onéreux. Autre sujet préoccupant : les exportations croissantes de réfrigérateurs et autres appareils d'occasion utilisant des CFC vers les pays en voie de développement.

Trois mesures doivent être prises pour que ces pays soient conformes. Premièrement, il faut instaurer rapidement des politiques nationales, des réglementations et systèmes pour réduire la consommation de CFC et promouvoir l'adoption d'alternatives inoffensives pour l'ozone ; deuxièmement, stopper toute importation d'appareils fonctionnant aux CFC ; et troisièmement, limiter prochainement l'offre abondante de CFC.

Le commerce illégal des CFC est un autre point délicat. A ce sujet, je souhaiterais attirer votre attention sur un supplément du bulletin ActionOzone récemment publié qui

offre un bon aperçu et des informations de base sur ce problème. Votre décision, lors de cette réunion, de demander au Secrétariat de l'Ozone de mener une étude et de vous soumettre un rapport contenant des conseils pratiques en vue d'éliminer le commerce illégal des SAO, est le premier pas dans la bonne direction.

L'apparition sur le marché de nouvelles substances appauvrissant l'ozone constitue un autre point sensible. Ces substances, comme le bromure de n-propyle et le halon-1202, ne sont pas réglementées par le Protocole de Montréal. D'après certaines études, elles sont utilisées comme alternatives aux SAO mais peuvent cependant endommager la couche d'ozone. Actuellement, on estime que les quantités produites sont assez faibles mais des scientifiques comme le Professeur Mario Molina, Prix Nobel, et d'autres membres des groupes d'évaluation scientifique, environnementale, technologique et économique, ainsi que des experts du PNUE craignent une augmentation de la production de ces substances. Vos décisions relatives aux nouvelles substances appauvrissant l'ozone et la mise au point de critères d'évaluation de leur Potentiel d'Appauvrissement de l'Ozone (PAO) feront avancer le problème.

Enfin, comme l'affirmation de nombreuses personnes, les Traités sur l'ozone sont jusqu'à présent couronnés du succès mais le travail est loin d'être terminé. Vous, Parties, Fonds Multilatéral, Fonds pour l'Environnement Mondial, agences d'exécution, PNUD, PNUE/Programme ActionOzone, ONUDI et Banque Mondiale avez formidablement travaillé jusqu' alors. Il faut persévérer jusqu'à ce que l'on soit sûr que la couche d'ozone soit réellement protégée et le demeure pour nous et les générations futures.

NOTE : l'intégralité de cette allocution d'ouverture du Directeur exécutif adjoint est disponible sur : <http://www.unep.org/ozonaction/library/oa/main.html>



M Farkhard Iqbal, Directeur National de Projet, Cellule Ozone, Pakistan (fond) ; M Geoffrey Tierney, Directeur du Réseau ActionOzone, PNUE DTIE ; L'Honorable M Dinesh Gunewardena, Ministre des Transports et de l'Environnement, Sri Lanka ; et Dr W. L. Sumathipala, Coordinateur National, Responsable SAO, Sri Lanka, discutant de la protection de l'ozone sur le stand d'exposition du PNUE lors de la XIII^{ème} Réunion des Parties à Colombo, Sri Lanka. Le stand, décoré avec des produits locaux comme des nattes et des tapis, a informé les participants sur les activités de protection de l'ozone menées par le PNUE et a exposé les nouvelles publications techniques et de sensibilisation, vidéos et CD-roms.

Un court-métrage cubain premier prix du Concours Mondial de Vidéo sur la Protection de la Couche d'Ozone organisé par le PNUE.

Relaciones Peligrosas (Relations Dangereuses), film de 9 minutes réalisé par le cubain Pablo Massip Ginestá, a reçu le premier prix du Concours Mondial de Vidéo sur la Protection de la Couche d'Ozone organisé par le PNUE. Ce film illustre comment, au fil de l'Histoire, le désir des peuples de stocker des denrées au frais et de rester au frais pendant la saison chaude a conduit au développement des chlorofluorocarbones (CFC) et finalement à l'appauvrissement de la couche d'ozone.

Le second prix a été décerné ex æquo à un film d'animation, *Magnificent Sky* (Magnifique Ciel), du géorgien Nogar Begiashvili et à *Tomorrow* (Demain), dramatique du syrien Mohammed Karesly. *Tomorrow* utilise une approche exceptionnelle, sans commentaire, pour sensibiliser au problème de l'ozone et à d'autres questions environnementales. La liste des gagnants a été proclamée le 19 octobre, lors de la XIII^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal à Colombo, Sri Lanka.

Ce concours mondial de vidéo a été organisé par le Programme ActionOzone du PNUE DTIE et ses bureaux régionaux.

Pour plus d'informations :

www.uneptie.org/ozonaction/video-comp/home.html



Declaration de Colombo

XIII^{ème} Réunion des Parties au Protocole de Montréal

Nous, ministres de l'environnement et chefs de délégation présents à la treizième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, tenue à Colombo du 16 au 19 octobre 2001, Ayant participé, à l'invitation du Gouvernement de la République socialiste démocratique du Sri Lanka, au débat de haut niveau de la Réunion des Parties, tenu les 18 et 19 octobre 2001, Prenant acte du dixième anniversaire de la création du Fonds multilatéral et des résultats obtenus jusqu'ici par ce dernier en matière de protection de la couche d'ozone, Reconnaisant que les questions environnementales telles que les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone sont liées, Rappelant que l'année 2002 marquera le dixième anniversaire de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, le Sommet Planète Terre, et le quinzième anniversaire du Protocole de Montréal,

Déclarons ce qui suit :

1. Nous constatons avec satisfaction la contribution importante que le Fonds multilatéral a apportée au cours des dix dernières années pour l'application du Protocole de Montréal, qui a permis aux pays visés à l'article 5 de progresser considérablement dans l'application du Protocole;
2. Nous prions instamment les gouvernements et toutes les parties prenantes de faire preuve de la prudence voulue dans l'utilisation de nouvelles substances susceptibles d'avoir un potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone et de prendre des décisions en connaissance de cause en matière d'utilisation de substances de transition;
3. Nous exhortons les Parties à coopérer pour faire en sorte que les ressources du Fonds multilatéral soient reconstituées au niveau voulu pour la prochaine période triennale 2003-05.
4. Nous exhortons toutes les Parties non visées à l'article 5 à continuer de s'efforcer de contribuer au Fonds multilatéral;
5. Nous décidons de mettre en commun les enseignements tirés des résultats obtenus dans le cadre du Protocole de Montréal lors du Sommet mondial pour le développement durable qui doit se tenir à Johannesburg (Afrique du Sud) en 2002.

L'intégralité de cette déclaration peut être consultée dans le Rapport de la Réunion sur : www.uneptie.org/ozone/13mop.shtml



S.E. M Ratnasiri Wickremayake, Premier Ministre du Sri-Lanka, a ouvert la réunion et déclaré que malgré les difficultés du Sri-Lanka, le pays parviendra à l'élimination des CFC cinq ans avant l'échéance prévue

NOUVELLES DES RESEAUX

Journée de l'Ozone en Argentine : rencontre entre responsables SAO

Ushuaia, Argentine, a accueilli la dernière réunion du Réseau des Responsables SAO d'Amérique Latine et des Caraïbes hispanophones (13–15 septembre 2001). Coïncidant avec la Journée Internationale de l'Ozone, la réunion a servi de plateforme pour tous les Responsables Ozone qui se sont engagés à redoubler leurs efforts pour éliminer les SAO.

La présence importante des médias a contribué à l'un des principaux objectifs de la réunion : attirer l'attention sur l'appauvrissement de l'ozone en général ainsi que sur les défis de l'Amérique Latine pour mettre en oeuvre le Protocole de Montréal. Les débats ont été filmés et le montage qui en a été fait, ainsi que l'engagement des participants, seront utilisés lors d'activités de sensibilisation dans tous les pays de la région.

Le PNUE et les pays du réseau remercient le Gouvernement argentin, et notamment son Responsable Ozone, Ing. Roberto Aiello, pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de la réunion.

Contact : Marco Pinzon, coordinateur de réseau régional, ROLAC, (Mexique),
e-mail : mapinzon@latino.rolac.unep.mx

Conférence d'idées à Bangkok : le réseau d'Asie méridionale organise des réunions et ateliers

Le réseau d'Asie Méridionale a enchaîné sa réunion de suivi avec un atelier sur les choix technologiques, à Bangkok (17–21 septembre 2001). Au cours de la réunion de suivi, les participants ont étudié la conformité de chaque pays et ont conclu que la région était bien placée pour respecter ses engagements. Ils ont également approuvé une proposition de réunion conjointe avec le réseau régional d'Asie du Sud-Est pour encourager l'échange d'information et d'idées. Lors de la réunion, un expert japonais a abordé les mesures à prendre concernant les SAO ou appareils obsolètes en contenant, question importante pour la région.

A l'issue de la réunion, des responsables de l'ozone et des changements climatiques ont participé à un atelier de trois jours sur les choix technologiques financé par le Royaume-Uni. Pendant les débats de groupes, les participants ont travaillé sur les synergies possibles entre le Protocole de Montréal et le Protocole de Kyoto et les leçons tirées de la mise en oeuvre du Protocole de Montréal. Une recommandation importante a permis aux

pays de réaliser que l'élimination des SAO contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce aux technologies d'efficacité énergétique et technologies de substitution adoptées. Il a également été proposé de mettre en place un réseau de Bureaux Nationaux du Climat semblables aux Bureaux Nationaux Ozone. Un tel réseau permettrait une coordination entre les deux protocoles pendant leur mise en oeuvre.

Contact : Ludgarde Coppens, coordinateur de réseau régional, SEAP, (Thaïlande),
e-mail : coppensl@un.org

Augmentation de SAO indésirables : les membres du réseau SEAP expriment leur inquiétude

Lors de leur récente réunion à Hanoi, Vietnam, les responsables SAO de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique ont exprimé leur inquiétude concernant l'augmentation de SAO contaminées indésirables dans leurs pays, CFC et halons notamment. Dans l'attente d'un accord sur une stratégie de récupération et d'élimination sans danger, chaque pays a été invité à encourager les entreprises à stocker les SAO indésirables en toute sécurité.

Les détails d'un projet de coopération régionale ont été abordés afin de contrôler et surveiller la consommation de SAO (projet bilatéral suédois sous l'égide du FM). Les participants ont reconnu la nécessité d'accélérer la mise en oeuvre pour juguler le problème du commerce illégal grandissant dans la région. Bien que la plupart des membres du réseau SEAP soient prêts pour les objectifs du gel de 2005, les participants ont reconnu la nécessité de faire des efforts supplémentaires, semblables au plan national d'élimination des CFC de la Malaisie et de la Thaïlande, afin de respecter les futures mesures de contrôle.

La proposition de réunion commune des réseaux SEAP/Asie méridionale, probablement début 2002, a bien été acceptée. Le Cambodge a été accueilli comme nouveau membre officiel du réseau après sa récente ratification de la Convention de Vienne et du Protocole de Montréal.

Contact : Thanavat Junchaya, coordinateur de réseau SEAP, (Thaïlande),
e-mail : junchaya.unescap@un.org

Appauvrissement de l'ozone : sonnette d'alarme en Afrique

La Vème Réunion commune des Réseaux de Responsables SAO d'Afrique anglophone et francophone (Windhoek, Namibie, 11–14 septembre 2001) avait pour principal

objet la sensibilisation du public. Lors des débats sur le gel imminent et les demandes de réduction dans les pays de la région, les participants ont accepté de chercher des nouveaux moyens de sensibiliser la population à l'importance et aux dangers de l'appauvrissement de l'ozone.

L'exposé du Dr. D. Whitaker, spécialiste sud-africain du cancer cutané, a souligné les préjudices de la radiation UV sur la santé provoqués par l'appauvrissement de l'ozone. Un débat s'en est suivi sur la nécessité d'intensifier les projets de sensibilisation et les recommandations des séances de travail visaient l'élaboration et la mise en oeuvre de tels projets. On a demandé au PNUE de réaliser une vidéo sur l'impact de l'appauvrissement de l'ozone sur la santé en Afrique.



Jeremy Bazye (ROA), Tony Hetherington (Secrétariat du Fonds) et Halvart Koppen (PNUE DTIE) lors de la Réunion commune des Réseaux d'Afrique, Windhoek, Namibie.

La prochaine réunion commune des responsables SAO d'Afrique est prévue en septembre 2002 à Yaounde, Cameroun.

Contact : Jeremy Bazye, coordinateur de réseau, ROA, (Kenya), e-mail : jeremy.bazye@unep.org

WEB Watch

Flash info : mise à jour d'OzoNews en ligne

Il s'agit d'un service électronique d'information hebdomadaire destiné à informer les lecteurs sur la protection de l'ozone et la mise en oeuvre du Protocole de Montréal. OzoNews vise à fournir des informations, stimuler les débats et promouvoir la coopération en vue de soutenir la conformité au Protocole de Montréal.

OzoNews est disponible sur le site web du Programme ActionOzone :

www.unep.org/ozonaction/compliance/ozonews/main.html

L'entretien Bureau National Ozone

Cet article fait partie d'une série d'articles présentant le point de vue de responsables gouvernementaux SAO

Mikheil Tushishvili



**Responsable SAO,
Géorgie**
e-mail :
gmep@caucasus.net

Actuellement, les données concernant la Géorgie montrent que vous respectez le gel des CFC de 1999 mais semblent indiquer que la réduction de 50% de CFC prévue pour 2005 pourrait vous être difficile. Quelles mesures prenez-vous pour que la Géorgie évite ces problèmes et atteigne l'objectif de 2005 ?

Tout d'abord, nous incitons les utilisateurs finaux de CFC à modifier leurs équipements avec des substances alternatives ou à les remplacer par des technologies qui n'utilisent pas les CFC. Bien entendu, la mise en place de nouvelles technologies nécessite un investissement important. Bien qu'aucun projet d'investissement n'ait été appliqué en Géorgie, nous espérons en instaurer un prochainement.

Quels sont les principaux défis que doit affronter la Géorgie pour atteindre la conformité ?

Pour respecter le Protocole de Montréal, la Géorgie doit empêcher toute importation illégale de SAO, remplacer les SAO par des substances de substitution, introduire des nouvelles technologies inoffensives pour l'ozone, renforcer la législation et développer ses campagnes de sensibilisation.

Votre pays est voisin de la Russie, l'un des plus grands producteurs mondiaux de CFC. En quoi cette proximité affecte-t-elle vos efforts d'élimination ?

L'un des principaux problèmes de la Géorgie est l'importation illégale de produits et substances contenant des SAO dans notre pays. Nous partageons des frontières avec la Fédération de Russie, l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Turquie. D'ici la fin de l'année, nous envisageons de lancer un projet de « Formation sur la surveillance et le contrôle des Substances Appauvrissant la Couche d'Ozone ». Ce projet fournira aux douaniers les moyens de surveiller et contrôler les importations/exportations de SAO. Grâce à cette formation et à une sensibilisation, les douaniers pourront identifier et maîtriser les importations illégales de SAO. Nous espérons par ailleurs

que nos pays voisins remplaceront progressivement les SAO par des substances de remplacement.

Vous venez d'achever votre Plan de Gestion des Frigorigènes ainsi que les séances de formation qui accompagnent son application. Comment votre pays en a-t-il profité ?

Nous avons créé le Bureau National Ozone géorgien ainsi qu'une Association de techniciens frigoristes, présente dans plusieurs régions du pays. Collaborant avec l'Association, le BNO géorgien a organisé des séances de formation pour les techniciens et, à présent, le secteur de la réfrigération dispose d'experts connaissant les bonnes pratiques. L'association a ouvert des centres de recyclage/récupération de CFC et mène avec le BNO géorgien des programmes de sensibilisation.

Lorsque la Géorgie a été classée pays soumis à l'Article 2, elle était sur le point de n'être plus en conformité avec le Protocole. Quels avantages votre pays a-t-il pu trouver en étant re-classé pays soumis à l'Article 5 ?

Notre pays en a tiré beaucoup d'avantages car nous avons pu disposer de certains projets bénéficiant de l'aide technique et financière du Fonds Multilatéral et d'autres fonds internationaux. Sans cette aide, la Géorgie n'aurait pu respecter ses engagements envers le Protocole de Montréal.

Nouvelles publications



Dans *Commerce illégal des substances appauvrissant la couche d'ozone*, le PNUE DTIE analyse le problème complexe de la contrebande des SAO.



Recueil étonnant de dessins d'enfants, *Healing the Ozone Layer With Small Brushes* rend compte d'une exposition récemment organisée par le PNUE DTIE et l'UNESCO.



Le *Training Manual for Customs Officers* du PNUE DTIE aide les douaniers à contrôler le commerce des SAO.

Prochaines réunions

Le Forum de la Terre sur les Technologies 25-27 mars 2002, Washington D.C., Etats-Unis.

Réunion du Groupe d'Evaluation des impacts environnementaux du PNUE, 25 février-4 mars 2002, Wellington, Nouvelle-Zélande.

Vème réunion des Responsables de la recherche sur l'Ozone, 12-14 mars 2002, Genève, Suisse.

Statut des ratifications

(au 26 octobre 2001)

Convention de Vienne

182 Parties. Nouvelles Parties : Cap-Vert, Rwanda, Sierra Leone, Somalie.

Protocole de Montréal

181 Parties. Nouvelles Parties : Cap-Vert, Rwanda, Sierra Leone, Somalie.

Amendement de Londres

155 Parties. Nouvelles Parties : Burundi, Cap-Vert, Jamahiriya arabe lybienne, Kazakhstan, Moldavie, Samoa, Sierra Leone, Somalie.

Amendement de Copenhague

131 Parties. Nouvelles Parties : Burundi, Cap-Vert, Congo, Moldavie, Samoa, Sierra Leone, Somalie.

Amendement de Montréal

69 Parties. Nouvelles Parties : Bangladesh, Burundi, Cap-Vert, Congo, Iran, Malaisie, Monaco, Royaume-Uni, Samoa, Sierra Leone, Somalie.

Amendement de Beijing

16 Parties. Nouvelles Parties : Burundi, Congo, Finlande, Malaisie, Royaume-Uni, Samoa, Sierra Leone, Somalie.

ActionOzone, publication trimestrielle, est disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol et français.

Les articles de ce bulletin ont été fournis à titre d'information et ne reflètent pas nécessairement la politique du PNUE.

Comité éditorial : Mme J. Aloisi de Lardarel, Dr S. Andersen, Dr N. Campbell, Dr S. Carvalho, Dr O. El-Arini, M M. Graber, M P. Horwitz, Mme I. Kökeritz, Dr L. Kuijpers, M G. Nardini ; M D. Omotosho, M K. M. Sarma, M R. Shende, M D. Stirpe, M Liu Yi

Editeur : Margie Rynn

Directeur de publication : Mme Cecilia Mercado

Assistants éditoriaux : M Jim Curlin, M Andrew Robinson

Traducteurs : Catherine et Emmanuel Paumier

Merci de bien vouloir adresser tout commentaire et matériel nécessaire à la publication à M Rajendra Shende, Chef de l'Unité Energie et ActionOzone, à l'adresse suivante :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. DIVISION TECHNOLOGIE, INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT

Programme ActionOzon

Tour Mirabeau, 39-43 quai André Citroën,

75739 Paris Cedex 15, France

TEL : +33 1 44 37 14 50 FAX : +33 1 44 37 14 74

E-MAIL : ozonation@unep.fr

www.unepie.org/ozonation

Cette publication est imprimée sur papier recyclé et sans chlore dangereux pour l'environnement. Conception et production : Words and Publications, Oxford, UK, www.words.co.uk